FSGT 93
Merci le sport

COMPTE RENDU

RÉUNION EXCEPTIONNELLE
CYCLISME FSGT 93

09.12.2025

www.fsgt93.fr

Réunion exceptionnelle cyclisme FSGT 93

Mardi 9 décembre 2025

Présents

Fabrice BARJOLIN	US Bois Saint-Denis
Thierry BLANC	CS Villetaneuse
Chloé BUGLIERY	Comité FSGT 93
Laurent COLASSE	VC Livry-Gargan

Absents

Thomas COLASSE	VC Livry-Gargan
Vladimir JAMET	CS Pantin
Vincent LAJEUNESSE	CS Pantin
Daniel LAMY	ES Stains
Pierre PINAULT	VC Livry-Gargan
Arnaud VIGOUROUX	CS Pantin

➢ Fonctionnement financier de la commission cyclisme

Lors des années précédentes, le comité FSGT 93 prenait en charge les coûts relatifs à l'organisation des championnats départementaux (maillots, bouquets, médailles, assurances) ; un état de situation a été fait avec la direction financière du comité, présente ce soir pour cette réunion, représentée par Balla Kante, directeur administratif et financier de la FSGT 93.

Au sein du comité FSGT 93, un cadre commun aux commissions sportives existe pour financer les championnats : une redevance annuelle est fixée, dont chaque club doit s'acquitter en début de saison au moment de l'affiliation. Pour certaines commissions sportives, une participation supplémentaire de 1€ ou 2€ par licencié est mis en place également.

Pour harmoniser le fonctionnement de la commission cyclisme avec les autres commissions départementales d'activités, il est proposé d'expérimenter le fonctionnement suivant :

- Mise en place d'une redevance annuelle de 100€ par club pour la saison 2026
- Redevance annuelle d'un montant de 150€ par club pour la saison 2027
- Redevance annuelle d'un montant de 200€ par club pour la saison 2028

Ces redevances permettraient de participer aux dépenses relatives à l'organisation des championnats départementaux (maillots, bouquets, médailles, assurances), et au développement de projets innovants. Jusqu'à présent, le comité FSGT 93 prenait en charge toutes les dépenses, pour deux raisons : il avait été initialement prévu que les clubs de la commissions cyclisme soient exemptés pendant un temps de cette charge financière, le temps de relancer une dynamique l'activité en FSGT au niveau départemental.

Le club de Livry-Gargan, de l'US Bois Saint-Denis et du CS Villetaneuse donnent leur accord pour ce fonctionnement. Chloé appellera le 10 décembre le CS Pantin et l'ES Stains pour leur présenter la discussion, la proposition, et solliciter leur accord.

AJOUT APRÈS LA RÉUNION, À LA SUITE DES ÉCHANGES DE CHLOÉ AVEC ARNAUD ET DANIEL

Le CS Pantin et l'ES Stains donnent leur accord également pour la mise en place de ce fonctionnement.